

Comptes de l'Institut Pasteur — 2007



120^{ème}
anniversaire



Institut Pasteur



Bilan et compte de résultat 2007

- 02 **Les comptes de l'exercice**
- 10 **Bilan**
- 12 **Compte de résultat**
- 13 **Tableau des flux de trésorerie**

Annexe aux comptes de l'exercice

- 14 **Règles et méthodes comptables**
- 18 **Compléments d'informations relatifs au bilan**
- 18 note 1. Immobilisations incorporelles et corporelles
- 20 note 2. Immobilisations financières
- 21 note 3a. Titres de placement stables
- 21 note 3b. Valeurs mobilières de placement
- 22 note 4a. Échéancier des créances et des dettes
- 22 note 4b. Produits à recevoir et charges à payer
- 23 note 5. Fonds propres
- 23 note 6. Subventions d'équipement
- 24 note 7. Provisions pour risques et charges
- 24 note 8. Fonds dédiés
- 24 note 9. Produits constatés d'avance
- 25 **Compléments d'informations relatifs au compte de résultat**
- 25 note 10. Produits d'exploitation
- 26 note 11. Excédent financier
- 26 note 12. Excédent exceptionnel
- 27 note 13. Compte d'emploi des ressources
- 28 **Autres informations**
- 28 note 14. Engagements hors bilan
- 29 note 15. Rémunération des dirigeants
- 29 note 16. Effectif des salariés au 31 décembre 2007

Rapports du Commissaire aux Comptes

- 30 **Rapport général**
- 32 **Rapport spécial sur les conventions réglementées**

Bilan et compte de résultat — 2007

Les comptes de l'exercice

(en millions d'euros)	2003	2004	2005	2006	2007
Produits d'exploitation	162,8	188,0	197,4	205,7	214,8
Charges d'exploitation	199,9	197,9	207,0	211,8	222,9
Déficit d'exploitation	-37,1	-9,9	-9,6	-6,1	-8,1
Produits financiers	13,5	14,7	18,1	17,4	18,4
Charges financières	0,9	1,2	0,3	0,9	1,2
Excédent financier	12,6	13,5	17,8	16,5	17,1
Excédent courant (avant transfert exceptionnel des legs)	-24,5	1,1	3,2	5,3	3,1
Excédent courant (après transfert exceptionnel des legs)	-24,5	3,6	8,2	10,3	9,1
Produits exceptionnels	69,3	78,8	138,7	91,6	103,8
Charges exceptionnelles	23,2	30,6	40,6	47,2	70,4
Excédent exceptionnel	46,1	48,2	98,1	44,4	33,4
Excédent net de l'exercice	21,6	51,8	106,3	54,7	42,4

Situation de l'Institut Pasteur durant l'exercice écoulé, progrès réalisés, difficultés rencontrées

L'excédent net s'élève en 2007 à **42,4 M€** et est en retrait de 12,2 M€ par rapport à 2006. Ce résultat est essentiellement dû aux opérations exceptionnelles.

Le résultat d'exploitation reste structurellement déficitaire (- 14,1 M€ avant transfert d'un montant de 6,0 M€ de legs des produits exceptionnels, **- 8,1 M€** en tenant compte de ce transfert).

L'excédent financier (17,1 M€ en 2007) permet de rétablir l'équilibre des opérations courantes (+ 9,1 M€ en retrait de 1,3 M€ par rapport à 2006).

Les produits d'exploitation progressent de **4,5 %**. La réduction des redevances industrielles étant plus que compensée par la forte progression des produits du mécénat (dons et legs), fruit d'une politique active de communication et de collecte de fonds et des contrats de recherche. Concernant ces derniers, un effort particulier a été engagé en 2007 pour inciter et aider les chercheurs à répondre aux appels d'offres.

Les charges d'exploitation progressent de **5,3 %** avec une hausse sensible des frais de personnel qui tient compte, notamment, du recrutement d'une soixantaine de postdoctorants supplémentaires, précédemment rémunérés sur des libéralités. Les dépenses de fonctionnement sont au même niveau qu'en 2006 avec, notamment, une réduction des frais d'avocats suite à la résolution progressive des litiges de valorisation et une forte augmentation des honoraires liée aux programmes immobiliers engagés.

L'excédent exceptionnel, constitué d'une partie des legs et des plus-values réalisées sur la gestion des titres de placement, nettes des moins-values, s'élève à **33,4 M€** et constitue la plus grande part du résultat annuel bien qu'en retrait de 11,0 M€ par rapport à 2006, qui avait bénéficié de la reprise de provisions exceptionnelles.

Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 214,8 M€ et progressent ainsi en 2007 de 9,1 M€, soit + 4,5 % par rapport à 2006. Cette augmentation globale des « produits d'exploitation » est analysée, ci-dessous, à travers les variations les plus significatives.

Les redevances (- 6,7 M€)

Les revenus issus des contrats de licence sont en diminution par rapport à l'an passé de 6,8 M€, soit - 14,8 %. Ils s'élèvent à 39,0 M€ en 2007, contre 45,8 M€ en 2006 et sont également inférieurs au budget de 3,0 M€, qui comprenait de nombreuses résolutions de litiges, résolutions en cours de réalisation.

En fait, le montant des revenus 2006 intégrait des paiements liés à la résolution de litiges pour un montant de 9,1 M€.

La comparaison des purs revenus d'accords de licence montre donc un accroissement réel de 1,7 M€.

Les ventes, prestations et services divers (+ 0,0 M€)

Ces produits de natures très variées mais participant tous aux « revenus des activités propres » génèrent en 2007 un chiffre d'affaires total de 18,9 M€ identique à celui de l'an passé.

Ce poste regroupe des revenus tels que ceux provenant des enseignements et publications, du Centre médical, des collections, des prestations scientifiques, des congrès et colloques, etc. qui restent stables depuis de nombreuses années.

Les subventions de l'État (- 0,3 M€)

La subvention du ministère chargé de la Recherche reste stable en 2007 par rapport à 2006 pour s'élever à 48,0 M€. Par ailleurs, l'État, dans le cadre du « compte d'affectation spécial » a versé, depuis 2005, une dotation de 4,0 M€ (dont 0,3 M€ en

subventions d'équipement) pour financer le programme de recherche dans le domaine des maladies parasitaires. Ce programme est cofinancé par la société Sanofi-Aventis pour un même montant. Il bénéficie donc d'une dotation de 8,0 M€ cette année qui doit être renouvelée à hauteur de 8,0 M€ par an jusqu'en 2008.

Enfin, la subvention de l'Institut de veille sanitaire (InVS), qui contribue au financement des activités des centres nationaux de référence, diminue légèrement de 0,4 M€ pour s'élever en 2007 à 5,3 M€.

Les conventions et contrats de recherche (+ 4,5 M€)

Les contrats de recherche et développement avec l'industrie (3,7 M€) progressent de 0,6 M€. Les contrats et conventions de recherche avec le secteur public (13,5 M€) progressent de 3,1 M€ et les contrats internationaux et étrangers (10,7 M€) de 1,7 M€, tandis que les autres financements sur projets diminuent de 1,0 M€. L'augmentation des contrats industriels de recherche et développement concerne essentiellement la recherche thérapeutique (+ 1,9 M€) compensée par une diminution importante des contrats vaccins (- 0,9 M€).

La progression des financements publics sur projets correspond, d'une part, à la montée en puissance des contrats avec l'Agence Nationale de Recherche (ANR), pour les unités du campus (4,4 M€) et, d'autre part, aux nouveaux programmes impliquant le réseau international des Instituts Pasteur financés par le ministère de la santé et l'Agence Française de Développement.

La progression des financements étrangers et internationaux est due pour l'essentiel aux contrats européens, liés à la poursuite du 6^e PCRD (8,8 M€), qui représentent environ 80 % de l'ensemble. Les fonds reçus d'organismes privés (AFM, Ligue nationale contre le Cancer, Raoul Follereau, Fondation de France, Fondation pour la Recherche Médicale, etc.) progressent de 0,3 M€ en 2007. Par contre, la part des subventions d'équipement couvrant les amortissements passe de 3,5 M€ en 2006 à 2,2 M€ en 2007, en raison de l'application de la réglementation sur les actifs depuis 2005 et, en conséquence, de l'enregistrement de la baisse des dotations aux amortissements.

Le poste « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », qui enregistre la reprise des engagements à réaliser des années antérieures, fait ressortir un montant de 12,0 M€ pour l'exercice 2007, contre 8,6 M€ l'année précédente.

Ces montants correspondent donc, avec un an de décalage, à la part des conventions de recherche non employée en fin d'année.

Taxe d'apprentissage (+ 0,1 M€)

La taxe d'apprentissage perçue en qualité de dispensateur de formation s'élève à 1,1 M€, soit une augmentation de plus de 10 % par rapport à l'an passé, avec un nombre significatif de nouveaux verseurs (326 entreprises).

Les dons (+ 2,4 M€)

Les dons reçus s'élèvent à 16,0 M€ contre 13,5 M€ l'an passé et progressent encore cette année de 2,5 M€. La première édition de l'opération « Pasteurdon », en mai 2007, a notamment rapporté 0,8 M€. Les progrès sont également très significatifs sur les dons des particuliers (+ 23,0 %) et les grands donateurs particuliers (+ 52,0 %).

L'effort en 2007 a porté également sur les mécénats d'entreprises et de personnes morales. De nouveaux accords signés en 2007 sont venus dynamiser les résultats de la collecte.

En incluant les produits exceptionnels, le montant des dons enregistré en 2007 s'élève à 16,4 M€, contre 13,6 M€ en 2006.

Les legs (+ 3,8 M€)

Les legs augmentent de 3,8 M€ pour la part portée en produits d'exploitation. En application des statuts, sont portés en ressources d'exploitation, d'une part, la part unitaire des dons et legs inférieure

**Bilan et compte
de résultat**
— 2007
**Les comptes de
l'exercice**



à 0,3 M€, et, d'autre part, un montant de 6,0 M€ pour 2007 (5,0 M€ en 2006), qui, sur décision du Conseil d'administration, est prélevé sur la part unitaire qui excède le seuil de 0,3 M€. Le complément est affecté en ressources exceptionnelles. Par ailleurs, et depuis 2005, pour chaque legs, des sous-lots ont été créés, correspondant à un bien identifié, et chaque mouvement est rattaché à un type de sous-lots. Les sous-lots sont désormais clôturés lorsque toutes les recettes ou dépenses liées au bien concerné sont terminées ; ils sont alors immédiatement comptabilisés en produits.

En incluant les produits exceptionnels, le montant des legs comptabilisés en 2007 s'élève à 42,3 M€ contre 31,8 M€ en 2006.

Reprises sur provisions (+ 2,9 M€)

Ces reprises de provisions d'un montant total de 6,9 M€ en 2007 concernent essentiellement la reprise de provision relative à un litige lié à la valorisation clos en 2006 (3,7 M€), les reprises de provisions pour litiges sociaux pour 1,4 M€ et pour litiges commerciaux pour 1,6 M€.

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 222,9 M€, et sont en augmentation de 11,1 M€ (+5,3%) par rapport à 2006. Par rapport au budget, elles n'augmentent toutefois que de 4,2 M€ (+2,0%). Pour l'exercice 2007, l'évolution des dépenses d'exploitation s'analyse comme suit, selon les trois chapitres traditionnellement retenus pour l'établissement du budget :

- > frais de personnel 104,0 M€, soit +3,6% par rapport à 2006 ;
- > frais de fonctionnement 85,3 M€, soit +0,0% par rapport à 2006 ;
- > amortissements, provisions et engagements 33,6 M€, soit +29,6% par rapport à 2006.

Les frais de personnel, qui représentent environ la moitié des charges d'exploitation (47,0% en 2007) augmentent de 3,6 M€ (+ 3,6%) par rapport à 2006

Cette évolution du poste « Personnel » s'explique par les mesures principales suivantes :

- > hausse générale des salaires pour 1,6% (effet report des mesures 2007 et mesures 2008) ;
- > mesures individuelles pour 2,0%, soit un glissement pour vieillissement et technicité (GVT solde) évalué à 1,5% ;
- > évolution des effectifs pour 2,4%, du fait pour l'essentiel du recrutement des postdoctorants rémunérés précédemment sur des libéralités (+ 64 postdoctorants et doctorants salariés entre 2006 et 2007) ;
- > les écarts de provisions (congrés payés, droits d'inventeurs, etc.) interviennent dans l'évolution pour - 1,9%.

Le taux des charges sociales est passé de 43,8% en 2006 à 41,3% en 2007.

Les dépenses de fonctionnement sont globalement stables entre 2006 et 2007 (+ 0,1 M€)

Les principales variations sont les suivantes :

- > sous le poste « Achats de marchandises et matières premières » (+ 1,2 M€), on constate une augmentation des achats de consommables de base des laboratoires de recherche, qui progressent au rythme de l'activité générale de l'Institut ;
- > sous le poste « Autres achats et charges externes » (+ 3,9 M€), les variations significatives concernent les postes suivants :
 - > les consommations de fluides (électricité, gaz, eau, chauffage) diminuent de 0,3 M€, en raison d'une négociation tarifaire appliquée et comparativement à l'an passé, de la cession de Fresnes ;
 - > les versements sur contrats diminuent fortement (- 0,8 M€) en raison de la diminution des contrats concernés,

- > les honoraires progressent (+ 1,7 M€) en raison du lancement de nombreuses opérations immobilières de rénovation et de construction initiées en 2007 et malgré la diminution des dépenses liées aux litiges de valorisation,
- > les frais bancaires augmentent et correspondent aux frais de conservation et gestion des titres suite à la mise en place des mandats de gestion (+ 1,0 M€). Précédemment, ces frais étaient soit inclus dans les frais de transaction et comptabilisés en charges exceptionnelles, soit imputés directement sur les fonds ;
- > sous le poste « Impôts et taxes » (+ 0,4 M€), constitué principalement de la taxe sur salaires et de la TVA non récupérable, les charges varient peu par rapport à l'an passé en raison d'un périmètre équivalent ;
- > sous le poste « Autres charges » (- 5,6 M€), les redevances sur copropriétés de brevets à verser aux organismes copropriétaires diminuent à elles seules de 5,2 M€ par rapport à 2006, en raison principalement des versements estimés à effectuer au titre des perfectionnements relatifs aux brevets HIV 1 et 2 constatés l'an dernier.

L'augmentation du poste « Amortissements, provisions, engagements à réaliser sur subventions attribuées » (+ 7,6 M€) appelle les commentaires suivants :

- > la dotation aux amortissements s'élève en 2007 à 9,9 M€ et reste stable par rapport à 2006 ;
- > les provisions pour charges d'exploitation, dotées à hauteur de 0,1 M€ en 2007, concernent les litiges commerciaux ;
- > les provisions pour risques et charges sont dotées à hauteur de 9,4 M€ contre 3,8 M€ en 2006, soit une augmentation de 5,6 M€. Les provisions constituées sur l'exercice concernent les litiges liés à la valorisation (5,0 M€), les engagements de retraite compte tenu du changement de la réglementation intervenu en 2007 (2,6 M€), les risques inhérents aux activités de l'Institut Pasteur (1,5 M€), les litiges liés aux droits d'inventeur (0,2 M€) et les litiges prud'homaux en cours (0,1 M€) ;
- > le poste « Engagements à réaliser sur subventions attribuées » (13,7 M€ en 2007), en augmentation de 1,7 M€ cette année, constate la part des subventions, libéralités et conventions de recherche non utilisée en fin d'année, c'est-à-dire l'engagement d'emploi de l'Institut Pasteur envers les organismes financeurs. Cette variation est à rapprocher de l'augmentation très forte constatée encore cette année sur les contrats et conventions de recherche.

Les opérations financières courantes

L'excédent financier s'élève à 17,1 M€ et est en hausse par rapport à 2006 (+ 0,7 M€, + 4,3%). Il reste toutefois inférieur au budget (- 0,2 M€, - 1,3%) en raison des variations de change.

Dans la continuité des exercices précédents, la progression des produits financiers à hauteur de 18,4 M€ résulte de la mise en place, courant 2001, de la nouvelle stratégie d'allocation d'actifs qui renforce la part productive de revenus courants.

Les opérations exceptionnelles

L'excédent exceptionnel de l'exercice 2007 s'élève à 33,4 M€ contre 44,4 M€ en 2006, en baisse de 11,0 M€ par rapport à 2006. Comme les années précédentes, les opérations exceptionnelles sont constituées d'une composante relative aux libéralités, (dons et legs pour 17,1 M€ en 2007, contre 9,8 M€ en 2006) et d'une composante financière (plus-values nettes sur les titres du patrimoine de 13,5 M€ cette année, contre 19,2 M€ l'année passée). Les fonds patrimoniaux ainsi placés font l'objet d'un mandat

de gestion dans plusieurs établissements financiers spécialisés; l'allocation d'actifs fixée en longue période correspond à un équilibre entre les actions et les obligations. Par ailleurs, le solde des plus-values dégagées doit toujours être supérieur aux moins-values réalisées. Le rendement des placements financiers s'élève à 0,6 %, supérieur au benchmark de 0,3%. Une reprise de provision exceptionnelle, liée aux activités inhérentes à l'Institut Pasteur, avait été constatée en 2006 pour 17,0 M€, expliquant ainsi la variation constatée sur l'excédent exceptionnel.

L'analyse suivante distingue, d'une part, les produits exceptionnels et, d'autre part, les charges exceptionnelles:

> Les produits exceptionnels s'élèvent à 103,8 M€, et sont ainsi en augmentation de 12,2 M€ (+ 13,3%) par rapport à 2006.

Ils sont essentiellement constitués par :

– l'enregistrement en produits exceptionnels de la part supérieure à 0,3 M€ des dons et legs terminés dans l'année qui passe de 9,9 M€ en 2006 à 17,1 M€ en 2007, en raison du caractère aléatoire de clôture des legs et d'un nombre important de legs terminés cette année,

– les profits réalisés sur la cession des titres de placement stables et des valeurs mobilières de placement (51,6 M€) ainsi que les reprises de provisions sur les portefeuilles titres (28,8 M€).

> Les charges exceptionnelles s'élèvent à 70,4 M€, contre 47,2 M€ en 2006. Les provisions sur les portefeuilles titres sont nulles en 2007 en raison de la cession de l'ensemble du portefeuille et de la transformation en fonds diversifié en fin d'année 2007 ; pour mémoire, les provisions constituées en 2006 s'élevaient à 6,0 M€. Les pertes réalisées sur la cession des titres de placement stables et les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 66,8 M€ en 2007, contre 30,4 M€ l'an passé, restant compensées par les profits réalisés.

Évolutions et perspectives d'avenir

La structure du résultat est comparable aux années précédentes. Pour autant, le financement des opérations courantes de l'Institut Pasteur reste fragile et les conditions du développement souhaitable des activités de la Fondation restent attachées au maintien du niveau élevé des redevances, à un élargissement de la base des collectes de fonds et à la poursuite du soutien de l'État.

Événements importants survenus postérieurement à la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu postérieurement à la clôture.

Activités en matière de recherche et de développement

La recherche et le développement sont l'activité même de l'Institut Pasteur. En conséquence, il convient de se reporter au rapport annuel d'activités.

Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation.

Prises de participation dans l'exercice

Les prises de participations au cours de l'exercice ont été les suivantes:

- > Anaconda Pharma: augmentation de la participation pour 0,04 M€ correspondant à une augmentation de capital par incorporation de créance suite au protocole signé en avril 2006;
- > Hybrigenics: souscription lors de l'introduction en Bourse du 17 décembre 2007 pour 0,2 M€;
- > Texcell Holding: création d'un holding où l'Institut Pasteur détient 10% du capital pour 0,2 M€ après la cession de Texcell SA en juillet 2007;
- > Théraptoxis: levée des BSA en septembre 2007 pour 0,002 M€;
- > Théravectys: prise de participation à hauteur de 17,36% pour 0,01 M€.

Compte rendu de l'activité des filiales

Les faits marquants à retenir, pour l'exercice 2007, ont été :

Anaconda Pharma

Le premier brevet déposé est public et un deuxième brevet déposé est en phase préclinique. Une augmentation de capital a été réalisée en janvier 2007 pour 0,6 M€.

Ariana Pharma

Une évolution du business plan de la société a été présentée en 2007 et acceptée par Medicen pour deux autres projets de recherche.

BT Pharma

BT Pharma est en fin de phase préclinique sur le projet HP Vac et un brevet PCT a été accepté en codétention avec l'Institut Pasteur.

Cellectis

Une introduction en Bourse a été réalisée en février 2007 et de nombreux contrats industriels sont signés.

Diatos

Le développement de la chimie a été relocalisé en Belgique. Une levée de fonds de 9,4 M€ a été réalisée avec les actionnaires de départ. Une avancée des molécules vers la phase 2b/3 est effective.

Genomic Vision

Une installation dans la pépinière Paris-Cochin a été effective en 2007. Des discussions sont en cours en vue d'une deuxième levée de fonds. De nombreux partenariats de recherche ont été conclus. Un nouveau président du Conseil de surveillance a été nommé.

Hybrigenics

Une introduction en Bourse a été réalisée le 17 décembre 2007 pour plus de 6,0 M€ pour financer le développement clinique de phase 3 de son médicament phare contre le cancer de la prostate.

Pasteur Mediavita

Les difficultés financières de Pasteur Mediavita réduisent le développement de l'entreprise.

Texcell Holding

La transformation de Texcell en Texcell Holding avec la Banque Sainte-Olive, qui rachète 100% des actions de Texcell SA et reprend une grande partie du capital de Texcell Holding, a été réalisée en octobre 2007. L'Institut Pasteur détient désormais 10% du capital de Texcell Holding. La licence IseaPeaks a par ailleurs été résiliée.

Théraptoxis

Le déménagement sur le site de Biocitech (Romainville) s'est déroulé en janvier 2007. Olivier CHESNOY a été nommé au poste de Président du Directoire.

Théravectys

Une levée de fonds de 2,0 M€ a été réalisée en 2007 auprès de IxCore.

**Bilan et compte
de résultat
— 2007**
**Les comptes de
l'exercice**



Bilan et compte de résultat

— 2007

Les comptes de l'exercice

Compte rendu de l'activité du Réseau International des Instituts Pasteur

Les comptes combinés, tels que présentés ci-après, couvrent le périmètre suivant :

- > Institut Pasteur ;
- > Institut Pasteur de la Guyane française ;
- > Institut Pasteur de la Guadeloupe ;
- > Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie ;
- > Institut Pasteur de Bangui ;
- > Institut Pasteur de Dakar ;
- > Institut Pasteur de Madagascar ;
- > Institut Pasteur du Cambodge.

Les règles et principes comptables retenus pour l'établissement de ces comptes sont identiques à ceux suivis pour l'établissement des comptes de l'Institut Pasteur. Afin de rendre le contenu des comptes homogènes, les comptes des différentes entités ont, le cas échéant, été retraités en application des méthodes de l'Institut Pasteur. Les principaux retraitements pratiqués concernent l'harmonisation des durées d'amortissement des immobilisations.

Les comptes des Instituts Pasteur du réseau ont été convertis au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion relatifs aux éléments monétaires sont constatés au compte de résultat et ceux relatifs aux éléments non monétaires sont constatés en écart de conversion au niveau des fonds propres.

Bilan

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
Actif immobilisé	96,3	94,9	104,5	108,1	123,6
Actif circulant	548,5	583,3	684,9	750,7	804,7
Comptes de régularisation	2,3	2,7	2,7	4,3	4,6
Total actif	647,1	680,9	792,1	863,1	932,9
Fonds propres	440,9	493,4	599,5	654,6	699,4
Autres fonds propres	30,4	22,1	18,2	15,8	14,4
Provisions pour risques et charges	44,5	45,7	50,6	35,1	39,6
Fonds dédiés	9,4	12,2	14,1	15,7	17,6
Dettes	53,4	67,1	68,2	76,0	85,2
Comptes de régularisation	68,5	40,4	41,5	65,9	76,7
Total passif	647,1	680,9	792,1	863,1	932,9

Compte de résultat

(en millions d'euros)	2003	2004	2005	2006	2007
Produits d'exploitation	188,0	213,9	224,8	232,8	249,9
Charges d'exploitation	224,7	222,9	234,6	239,3	255,2
Déficit d'exploitation	-36,7	-9,0	-9,8	-6,5	-5,3
Produits financiers	14,1	15,2	18,5	17,6	18,7
Charges financières	1,5	2,5	0,5	1,1	1,3
Excédent financier	12,6	12,7	18,0	16,5	17,4
Excédent courant	-24,1	3,7	8,2	10,0	12,1
Produits exceptionnels	70,1	79,9	140,6	93,2	105,0
Charges exceptionnelles	24,0	31,3	41,5	47,8	71,8
Excédent exceptionnel	46,1	48,6	99,1	45,4	33,2
Excédent net	22,0	52,3	107,3	55,4	45,3

Bilan et compte de résultat

— 2007

Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amortissements ou provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles (note 1)	2 816	2 594	222	250
Immobilisations corporelles (note 1)				
Terrains et immeubles d'exploitation	150 133	111 243	38 890	33 282
Matériel et mobilier	124 152	105 698	18 454	16 383
Agencements, aménagements, installations	19 185	19 103	83	390
Autres immobilisations	309	276	33	32
Immobilisations liées à l'exploitation	293 780	236 320	57 460	50 088
Terrains et immeubles de rapport	47 111	8 158	38 952	38 825
Immobilisations en cours	14 080		14 080	7 459
Immobilisations financières (note 2)	354 971	244 478	110 493	96 372
Titres de participation	3 026	1 878	1 148	861
Autres	2 118		2 118	1 990
	5 144	1 878	3 266	2 851
Actif immobilisé	362 931	248 950	113 981	99 472
Titres de placement stables (note 3a)	660 738	1 415	659 323	620 894
Stocks et en-cours	4 369	1 616	2 753	2 687
Créances d'exploitation (note 4)	85 879	654	85 225	71 114
Valeurs mobilières de placement (note 3b)	22 658		22 658	24 106
Disponibilités	6 194		6 194	7 552
Actif circulant	779 838	3 685	776 153	726 352
Charges constatées d'avance	4 025		4 025	3 819
Écarts de conversion actif	477		477	268
TOTAL ACTIF	1 147 271	252 635	894 637	829 912
Engagements reçus legs nets à réaliser (note 14) :				
– Acceptés par le Conseil d'administration			10 419	38 088
– Autorisés par l'autorité de tutelle			45 838	37 652

Passif

(en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Fonds de dotation	593 726	583 870
Report à nouveau	39 686	-5 135
Excédent ou déficit de l'exercice	42 450	54 678
Fonds propres (note 5)	675 862	633 413
Subventions d'équipement (note 6)	8 256	10 182
Autres fonds propres	8 256	10 182
Provisions pour risques et charges (note 7)	39 052	34 651
Fonds dédiés (note 8)	15 443	13 870
Dettes financières	5 954	3 721
Dettes fournisseurs	35 385	30 599
Dettes sociales et fiscales	23 377	26 511
Autres dettes	15 103	11 869
Dettes (note 4)	79 820	72 700
Produits constatés d'avance (note 9)	76 191	65 050
Écarts de conversion passif	13	47
TOTAL PASSIF	894 637	829 912

Bilan et compte de résultat

— 2007

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Produits d'exploitation (note 10)		
Redevances	39 018	45 771
Ventes, prestations et services divers	18 938	18 926
Subventions de l'État	57 085	57 392
Contrats et conventions	34 533	30 075
Taxe apprentissage	1 086	974
Dons	15 949	13 550
Legs	25 741	21 952
Loyers	3 411	4 220
Reprises sur provisions	6 882	3 991
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	12 010	8 607
Transferts de charges	197	202
Total produits d'exploitation	214 848	205 661
Charges d'exploitation		
Achats marchandises, matières premières et variations de stocks	19 461	18 309
Autres achats et charges externes	52 533	48 597
Impôts et taxes	3 183	2 800
Personnel	103 981	100 337
Dotations aux amortissements et provisions	19 904	13 950
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	13 734	12 010
Autres charges	10 150	15 804
Total charges d'exploitation	222 946	211 807
Déficit d'exploitation	-8 098	-6 146
Produits financiers	18 352	17 356
Charges financières	1 192	903
Excédent financier (note 11)	17 160	16 453
Excédent courant	9 062	10 307
Produits exceptionnels	103 832	91 608
Charges exceptionnelles	70 440	47 212
Excédent exceptionnel (note 12)	33 391	44 396
Impôt sur les bénéfices	4	24
Excédent net	42 450	54 678

Bilan et compte de résultat — 2007

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Flux d'exploitation		
Résultat net	42 450	54 678
Amortissements des immobilisations corporelles	7 139	4 399
Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et financières	276	279
Variation des provisions pour dépréciation d'actif circulant	-30 622	-20 702
Variation des provisions pour risques et charges	4 400	-15 516
Variation des fonds dédiés	1 573	1 446
Variation des subventions d'équipement	-3 482	-3 796
Marge brute d'autofinancement	21 734	20 788
(Augmentation) diminution des besoins d'exploitation	3 302	14 225
Total flux d'exploitation	25 036	35 012
Flux liés aux investissements		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-134	-183
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-24 114	-15 943
Acquisitions d'immobilisations financières	-574	-545
Cessions ou réductions d'actifs immobilisés	2 898	8 694
Variation des titres de placement stables	-9 707	-31 739
Total flux liés aux investissements	-31 631	-39 716
Flux des opérations de financement		
Apports au fonds de dotation		
Remboursements des emprunts ⁽²⁾	2 234	-479
Variation des subventions d'équipement	1 555	790
Total flux des opérations de financement	3 788	311
Variation de trésorerie	-2 806	-4 392
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice ⁽¹⁾	31 657	36 049
Trésorerie à la clôture de l'exercice ⁽¹⁾	28 852	31 657

(1) Disponibilités + Valeurs mobilières de placement.

(2) Variation des positions créditrices de banques.

Annexe aux comptes de l'exercice

Règles et méthodes
comptables



Les règles et méthodes définies ci-après concernent la Fondation « Institut Pasteur de Paris ».

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations (règlement CRC n° 99-01) et dans le respect des dispositions particulières des statuts de l'Institut Pasteur compatibles avec ces règles.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques, étant précisé que les biens reçus à titre gratuit sont initialement enregistrés à leur valeur vénale à leur date d'entrée dans le patrimoine de la Fondation, cette valeur correspondant au prix qui aurait été acquitté pour l'acquisition du bien dans les conditions du marché.

De manière plus spécifique, les principales méthodes comptables appliquées sont décrites ci-après :

Subventions d'exploitation

Sont inscrites dans le Compte de résultat en « Produits d'exploitation » :

- > les subventions allouées par l'État (ministère chargé de la Recherche et Institut de veille sanitaire) ;
- > les subventions diverses et libéralités reçues d'organismes privés (Fondation de France, AFM, Fondation Louis-Jeantet, Fondation Recherche médicale, etc.) ;
- > les subventions de taxe d'apprentissage reçues en qualité de dispensateur de formation.

Contrats et conventions de recherche

Les créances sur conventions de recherche pluriannuelles sont comptabilisées à l'actif pour leur intégralité à la date de leur acquisition définitive, le produit correspondant étant différé au passif (poste « Produits constatés d'avance sur conventions de recherche ») jusqu'à ce qu'il soit réalisé, c'est-à-dire jusqu'à ce que les dépenses de recherche prévues par la convention soient effectivement supportées. Les produits constatés d'avance figurant au passif correspondent donc à des produits d'ores et déjà acquis pour les années futures et qui seront progressivement reconnus en compte de résultat en couverture des charges de recherche conformément aux dispositions de la convention de recherche.

Legs, successions et donations (libéralités)

Les libéralités dont la réalisation est devenue effective et définitive font l'objet de traitements comptables différents selon leur nature :

- > les legs et donations de biens durables destinés à la réalisation de l'objet social sont considérés comme des apports au fonds de dotation de la Fondation ;
- > les legs et donations affectés par leur auteur à l'acquisition d'un bien non renouvelable par la Fondation sont inscrits dans les autres fonds propres en « Subventions d'investissement », lesquelles sont reprises en résultat au rythme de l'amortissement du bien concerné ;
- > les autres libéralités (biens meubles et immeubles destinés à être cédés) constituent des produits enregistrés au compte de résultat, en produits d'exploitation pour la part individuellement égale ou inférieure à 300 000 euros et en produits exceptionnels pour l'excédent. Lorsqu'il s'agit de libéralités faisant l'objet d'une affectation spécifique par leur auteur (affectation à un domaine de recherche particulier), la partie non utilisée conformément à son affectation à la fin de l'exercice est enregistrée au passif en « Fonds dédiés sur legs et donations affectés » par constatation

d'une charge correspondante sur l'exercice (« Engagement à réaliser sur legs et donations affectés »). Par symétrie avec la règle de classement appliquée pour les produits, cette charge est intégralement considérée comme exceptionnelle dès lors que la libéralité a été employée sur l'exercice à concurrence d'au moins 300 000 euros.

De plus, conformément aux statuts de l'Institut Pasteur, un montant global de 6 000 000 euros pour 2007 (5 000 000 euros pour 2006), fixé par décision du Conseil d'administration prise au moment du vote du budget, est prélevé sur la part unitaire des libéralités supérieure à 300 000 euros normalement présentée en produits exceptionnels et porté en ressources d'exploitation, pour contribuer à la couverture des amortissements. Le montant ainsi porté en ressources courantes ne peut excéder, au total, le montant des amortissements de l'exercice non couverts par des subventions d'équipement.

Pendant toute la durée de leur réalisation, les legs et donations font l'objet d'un suivi comptable individualisé comme suit :

- > à leur date d'acceptation par le Conseil d'administration, les legs sont portés en Engagements reçus hors bilan sur la ligne « Legs nets à réaliser acceptés par le Conseil d'administration » pour leur valeur de réalisation estimée, nette des charges d'acquisition ;
- > à la réception de l'autorisation administrative, le montant estimé de réalisation est révisé et porté en Engagements reçus hors bilan sur la ligne « Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle » ;
- > jusqu'à la réalisation effective et définitive des biens légués (inscrits dans les catégories : immobiliers, liquidités et titres), les encaissements et les décaissements liés à la cession de ces biens sont enregistrés dans un compte d'attente individualisé, « Legs et donations en cours de réalisation », qui figure au passif en « Produits constatés d'avance », lorsque le solde est créditeur ou, à l'actif en « Charges constatées d'avance » lorsque le solde est débiteur, c'est-à-dire lorsque les frais engagés pour la réalisation ne sont pas encore couverts par les encaissements. Ces opérations de trésorerie entraînent la mise à jour des « Engagements reçus présentés hors bilan » ;
- > les legs sont enregistrés en compte de produits au fur et à mesure de la réalisation des différents biens qui les composent depuis 2005.

Fonds de dotation

En application du règlement n° 99-01 du CRC, sont inscrits directement au « Fonds de dotation » figurant dans les Fonds propres de la Fondation les legs et donations de biens durables destinés à la réalisation de l'objet social, lorsque leur réalisation est devenue effective et définitive.

De plus, conformément aux statuts, la part des libéralités supérieure à 300 000 euros, constatée en produits exceptionnels, minorée d'un montant global de 6 000 000 euros pour 2007 (5 000 000 euros en 2006) est portée au fonds de dotation au moment de l'affectation du résultat.

Subventions d'investissement

Sont inscrits dans le poste « Subventions d'investissement » :

- > les subventions d'équipement allouées par l'État ou les organismes publics ;
- > les subventions d'équipement accordées par des organismes ou entreprises privés ;
- > les legs et donations affectés par leur auteur à l'acquisition d'un bien non renouvelable lorsque la réalisation du legs est devenue effective et définitive.

Ces subventions d'investissement sont classées au bilan sous la rubrique « Autres fonds propres » et sont reprises en résultat au rythme de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Fonds dédiés

Sont inscrits dans le poste « Fonds dédiés » :

- > les montants enregistrés en produits d'exploitation des legs et donations affectés à un programme de recherche et non encore utilisés l'année où ils sont terminés, en contrepartie d'un compte de charges exceptionnelles « Engagements à réaliser sur legs et donations affectés » ;
- > les montants enregistrés en produits d'exploitation des contrats de recherche et non encore utilisés à la date de l'arrêté annuel, en contrepartie d'un compte de charges d'exploitation « Engagements à réaliser sur subventions attribuées ».

Lors de l'utilisation de ces produits, le compte « Fonds dédiés » est soldé par contrepartie d'un compte de produits exceptionnels pour les legs et donations et d'un compte de produits d'exploitation pour les contrats de recherche. Ce compte est intitulé « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur prix de revient ou leur valeur vénale évaluée par expert à la date d'entrée au bilan pour les biens reçus de legs ou successions à l'exception du terrain du campus de l'Institut, de la ferme de Rennemoulin et du domaine de Saint-Lager qui ont été évalués « à dire d'experts » en 1970.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, de nouvelles règles sont appliquées concernant les actifs et découlant des règlements CRC n° 2004-06 et n° 2002-10 portant sur la définition, la comptabilisation de l'évaluation des actifs ainsi que sur l'amortissement et la dépréciation éventuelle des actifs immobilisés.

Concernant la définition du coût d'entrée des actifs, la Fondation a choisi de continuer à comptabiliser directement en charges les éléments suivants :

- > coûts de développement ;
- > frais d'acquisition des immobilisations, y compris, depuis le 1^{er} janvier 2005, les honoraires sur chantiers ;
- > coûts des emprunts destinés au financement des acquisitions d'actifs.

Pour l'application du règlement CRC n° 2004-06, la méthode prospective a été retenue et appliquée dès le 1^{er} janvier 2005.

Les immobilisations sont amorties, selon le mode linéaire, sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation probable des biens soit :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------|
| – Immobilisations incorporelles | 3 ans |
| – Immeubles de rapport | 40 ans, 25 ans et 15 ans |
| – Immeubles d'exploitation | 40 ans, 25 ans et 15 ans |

Matériel et outillage :

- | | |
|---|--------|
| – Matériel de transport et matériel de bureau | 5 ans |
| – Matériel informatique | 3 ans |
| – Mobilier de bureau | 10 ans |
| – Agencements, aménagements, installations | 5 ans |

Les immeubles d'exploitation et de rapport ont été décomposés et amortis, depuis le 1^{er} janvier 2005, comme suit :

- | | |
|--|--------|
| – Structure et ouvrages assimilés | 40 ans |
| – Toiture, chauffage, plomberie, électricité et menuiserie | 25 ans |
| – Ravalement et ascenseurs | 15 ans |

Pour les immeubles de rapport, aucun amortissement n'a été calculé sur la structure, pour tenir compte de la valeur résiduelle estimée au terme de la période d'amortissement.

Immobilisations financières

Sont inclus en immobilisations financières :

- > les titres de participation, qui représentent les participations détenues dans le capital de sociétés dans lesquelles l'Institut Pasteur exerce une influence notable, ou les titres destinés à être conservés durablement. Ces titres sont inscrits au bilan pour leur prix de revient dans le cas de titres acquis par l'Institut Pasteur ou pour leur valeur estimée par des tiers dans le cadre de la réalisation des legs. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction de l'Institut Pasteur sur la base de différents critères, tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation ;
- > les autres immobilisations financières qui correspondent aux versements effectués à titre de prêts aux organismes collecteurs de la participation des entreprises à l'effort de construction, aux prêts au personnel et aux dépôts et cautionnements versés.

Pour ce qui concerne les prêts relatifs à l'effort de construction, ils ne font pas l'objet d'actualisation et sont valorisés à leur valeur nominale.

Titres de placement stables

Sont incluses en « Titres de placement stables » les valeurs mobilières, soit provenant de legs et successions, soit acquises à titre onéreux. Ces titres de placement font, en majeure partie, l'objet de mandats de gestion auprès d'organismes financiers de premier plan.

Les règles de comptabilisation sont les suivantes :

- > les titres cotés, actions et obligations, sont entrés sur la base de leur prix d'achat hors frais s'ils ont été achetés ou du cours de Bourse à leur date d'entrée en portefeuille s'ils proviennent de libéralités ;
- > les titres non cotés provenant de libéralités sont entrés à leur valeur vénale au jour d'entrée dans le patrimoine, laquelle est fixée à dire d'expert.

Une provision pour dépréciation est constatée dès que la valeur de marché (valeur boursière ou, à défaut, valeur d'usage) devient inférieure à la valeur d'entrée en portefeuille des titres.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non-recouvrabilité, compte tenu de l'ancienneté de la créance et de la situation du créancier.

Annexe aux comptes de l'exercice

Règles et méthodes comptables

Valeurs mobilières de placement

Sont inscrites dans ce poste les valeurs mobilières de placement autres que celles définies comme titres de placement durables. Elles suivent les mêmes règles de comptabilisation et d'évaluation.

Indemnités de départ en retraite, gratifications d'ancienneté et congés de fin de carrière

Les engagements d'indemnités de départ en retraite de l'Institut Pasteur vis-à-vis de ses salariés font l'objet d'une provision sur la base d'une évaluation actuarielle en fonction de la probabilité de départ à la retraite (60 à 65 ans), de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires et d'un taux d'actualisation financière.

Ils tiennent compte également de l'application du nouvel accord d'entreprise à partir du 1^{er} mai 2003, des nouvelles dispositions de la loi Fillon à partir du 21 août 2003 et des autres dispositions existantes jusqu'à ce jour. Les écarts actuariels sont constatés directement en compte de résultat.

Depuis le 1^{er} janvier 2005 et en application des nouveaux règlements CRC n° 2000-06 sur les passifs, une provision est constituée sur l'exercice afin de couvrir les engagements pris par la Fondation en matière de congés de fin de carrière. La provision couvre, selon une méthode de calcul actuarielle, les personnels qui, au 31 décembre de chaque année, ont été autorisés à bénéficier de ce régime prévu par l'article 48 de l'accord d'entreprise.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que l'Institut Pasteur doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêt des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

La Fondation est engagée dans un certain nombre de litiges relatifs au cours normal de ces opérations concernant notamment des réclamations formulées par des tiers (co-inventeurs et industriels). Le cas échéant, des provisions ont été constituées pour couvrir les risques encourus sur la base des meilleures estimations de la Direction, après consultation de ses conseils juridiques.

Conversion en euros des éléments en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice.



Annexe aux comptes de l'exercice

Compléments d'informations relatifs au bilan

Note 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes début 2007	Acquisitions et poste à poste	Diminutions		Valeurs brutes fin 2007
			Cessions	Hors service et poste à poste	
Immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	2 682	134			2 816
Immobilisations corporelles					
Terrains d'exploitation	11 256				11 256
Immeubles d'exploitation	132 065	6 830	17		138 877
	143 321	6 830	17		150 133
Matériel et outillage	99 569	8 890	437	1 615	106 406
Mobilier et matériel de bureau	17 552	750	68	488	17 746
	117 121	9 640	505	2 103	124 152
Agencements, aménagements, installations	19 268			83	19 185
Autres immobilisations	298	16	5		309
Immobilisations liées à l'exploitation	280 008	16 486	528	2 186	293 780
Terrains de rapport	1 086				1 086
Immeubles de rapport	45 158	1 006	139		46 025
	46 244	1 006	139		47 111
Immobilisations en cours	7 459	16 140		9 518	14 080
	7 459	16 140		9 518	14 080
Total immobilisations corporelles	333 711	33 632	667	11 705	354 971
Total	336 392	33 767	667	11 705	357 787

(1) Les acquisitions de logiciels d'un montant supérieur à 10 K€ sont enregistrées en immobilisations incorporelles.
Les acquisitions importantes correspondent principalement aux travaux de rénovation de bâtiments.

Tableau des amortissements et provisions cumulés

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes début 2007	Mouvements de l'année		Valeurs fin 2007
		Augmentations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles	2 432	162		2 594
Immobilisations corporelles				
Terrains d'exploitation				
Immeubles d'exploitation	110 039	1 205	1	111 243
	110 039	1 205	1	111 243
Matériel et outillage	84 794	6 638	1 998	89 433
Mobilier et matériel de bureau	15 944	876	555	16 265
	100 737	7 514	2 554	105 698
Agencements, aménagements, installations	18 878	303	79	19 103
Autres immobilisations	266	16	5	276
Immobilisations liées à l'exploitation	229 920	9 038	2 639	236 320
Terrains de rapport	54	4		58
Immeubles de rapport	7 365	756	21	8 100
	7 419	760	21	8 158
Total immobilisations corporelles	237 339	9 798	2 660	244 478
Total	239 771	9 960	2 660	247 072

Annexe aux comptes de l'exercice

Compléments d'informations relatifs au bilan

Note 2. Immobilisations financières

	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part de capital détenu	Valeurs brutes		Variations	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2007	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la Fondation	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice
				Début 2007	Fin 2007							
(en milliers d'euros)												
Titres de participation				2 625	3 026	401	1 878	1 148	579			
Participations (détenues entre 10% et 50%)												
Biocortech	62	821	17,97 %	335	335		176	159			1 429	389
Théravectys	57	1 722	17,36 %		10	10		10			150	-444
Ariana Pharma	43	334	14,93 %	80	80		61	19			666	-102
Anaconda Pharma	612	2 172	11,95 %	177	220	43		220			1 180	-394
Genomic Vision	114	1 031	10,50 %	12	12			12	69		150	-364
Texcell Holding	2 000	-40	10,00 %		200	200		200	510		0	-39
Autres participations (détenues à moins de 10%)												
BT Pharma	154	2 124	8,32 %	84	84			84			577	-528
Cellectis	460	26 953	5,52 %	13	13			13			2 480	-3 396
Pasteur Mediavita	500	-1 095	5,00 %	1 361	1 361		1 361				452	-487
Théraptosis	377	2 956	3,95 %	13	15	2		15			121	-3 556
Hybrigenics SA	1 756	9 573	2,90 %	392	569	177	241	328			3 741	-3 712
Diatos	1 866	2 475	1,25 %	80	80			80			449	-9 058
Texcell SA	937	364	0,00 %	31		-31					3 812	387
Autres				47	47		39	8				
Autres immobilisations financières				1 990	2 118	129		2 118				
Participation effort construction				1 945	1 931	-13		1 931				
Prêts												
Dépôts et cautionnements				45	187	142		187				
Total				4 614	5 144	530	1 878	3 266				

Note 3a. Titres de placement stables

Au 31 décembre, les titres de placement stables se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Obligations Europe	262 135	231 396
Monétaire	50 501	118 570
TCN Euroland	286	276
Actions Europe	209 538	191 618
Actions Amérique	78 907	44 963
Actions Asie	45 787	42 502
Fonds diversifiés	12 601	19 017
Coupons courus sur obligations	870	2 602
Provisions	- 1 365	-30 088
Total net des titres cotés	659 261	620 857
Autres titres non cotés	112	87
Provisions	-50	- 50
Total net des titres non cotés	62	37
Total	659 323	620 894

La valeur de marché des titres cotés s'élève, au 31 décembre 2007, à 661 001 K€ (641 252 K€ au 31 décembre 2006).

La reconstitution du portefeuille titres a entraîné sur l'exercice la réalisation des plus ou moins-values provisionnées ultérieurement.

Note 3b. Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre, les valeurs mobilières de placement se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Sicav monétaires	19 411	21 781
Sicav monétaires (contrat CE)	2 796	1 833
Dépôt à terme	451	491
Total	22 658	24 106

La valeur de marché des Sicav monétaires s'élève au 31 décembre 2007 à 22 458 K€ (23 827 K€ au 31 décembre 2006).

Annexe aux comptes de l'exercice

Compléments d'informations relatifs au bilan

Note 4a. Échéancier des créances et des dettes

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans et plus	À plus de 5 ans
(en milliers d'euros)				
Clients	71 339	71 314	26	
Autres créances d'exploitation				
Créances fournisseurs	728	728		
Comptes courants	1 705	1 705		
État	8 187	8 187		
Autres	3 920	3 920		
Total	14 540	14 540		
Total créances d'exploitation	85 879	85 854	26	
Dettes financières				
Dettes financières	5 954	5 954		
Dettes fournisseurs	35 385	35 385		
Dettes sociales et fiscales	23 377	23 343	35	
Autres dettes	15 103	15 103		
Total dettes	79 820	79 786	35	

Note 4b. Produits à recevoir et charges à payer

	Montant
(en milliers d'euros)	
Créances (produits à recevoir)	
Obligations – coupons et intérêts courus à recevoir	878
Clients – factures à établir	23 535
Personnel – frais personnel à recevoir	70
Impôts et taxes à recevoir	3 180
Autres créances – produits à recevoir	2 197
Produits financiers à recevoir	19
Total produits à recevoir	30 880
Dettes (charges à payer)	
Frais financiers à payer	1
Fournisseurs – factures non parvenues	23 786
Personnel – charges à payer	11 026
Organismes sociaux – charges à payer	5 500
Impôts et taxes à payer	2 999
Clients – avoir à établir	714
Autres dettes – charges à payer	52
Total charges à payer	44 078

Note 5. Fonds propres

(en milliers d'euros)	Situation début 2007	Affectation 2006	Excédent 2007	Situation fin 2007
Fonds de dotation	583 870			593 726
Affectation de la part unitaire supérieure à 300 000 € minoré d'un montant global de 6 000 000€ (article 19b des statuts – Délibération du Conseil d'administration du 24/04/2007)		9 857		
Excédent ou déficit	54 678	- 54 678	42 450	42 450
Report à nouveau	- 5 135	44 822		39 686
Total fonds propres	633 413		42 450	675 862

Note 6. Subventions d'équipement

(en milliers d'euros)	Reçues		Inscrites au compte de résultat	Valeur nette
	État	Autres		
Situation début 2007	1 134	34 135	- 25 087	10 182
Subventions 2007	986	569		1 555
Reprise correspondant à des investissements entièrement amortis		- 11 780	11 780	
Amortissements de 2007 couverts par des subventions		- 909	- 2 572	- 3 481
Situation fin 2007	2 120	22 014	- 15 879	8 256

Annexe aux comptes de l'exercice

Compléments d'informations relatifs au bilan

Note 7. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Solde début 2007	Dotations	Reprises sans objet	Reprises utilisées	Solde fin 2007
Risques généraux inhérents à l'activité de l'Institut Pasteur	2 000	1 500			3 500
Litiges de valorisation ⁽¹⁾	6 735	5 200	- 2 935	- 800	8 200
Litige sur domaine de Marnes-la-Coquette	2 922				2 922
Indemnités de départ en retraite ⁽²⁾	20 686	2 613	- 136		23 164
Instances prud'homales en cours	2 035	115	- 1 224	- 138	789
Divers (change et impôt forfaitaire annuel)	272	477	- 272		477
Situation fin 2007	34 651	9 905	- 4 567	- 938	39 052

Les provisions pour litiges couvrent partiellement les risques identifiés sur certains litiges en cours sur la base de la meilleure estimation de la charge possible effectuée par la Direction après consultation de ses conseils juridiques.

⁽¹⁾ La provision constituée concerne le litige connu publiquement avec Evologic et correspond à la meilleure estimation faite par l'Institut Pasteur mais ne couvrant pas l'intégralité des demandes de l'adversaire.

⁽²⁾ Les principales hypothèses actuarielles retenues pour les estimations des engagements de retraite sont les suivantes :

- taux d'actualisation	5,50 %
- taux d'inflation attendu sur le long terme	2,00 %
- taux de progression des salaires	2,50 %
- taux de charges sociales et fiscales patronales	50,00 %
- type de départ à la retraite	

Les hypothèses concernant le mode de départ à la retraite ont été modifiées pour tenir compte des évolutions réglementaires et de leur prise en compte par l'entreprise dans sa définition de sa politique en la matière.

Celle retenue au 31/12/2007 est la suivante :

- Personnel administratif né avant le 1 ^{er} janvier 1958 :	} À l'initiative du salarié à 60 ans
- Personnel administratif né à partir du 1 ^{er} janvier 1958 :	} À l'initiative du salarié à 62 ans
	* L'indemnité de départ est soumise à charges sociales
- Personnel scientifique :	} À l'initiative de l'employeur à 65 ans
	* La loi de finance 2008 impose que toutes les mises à la retraite soient taxées à hauteur de 25 % de l'engagement à partir de 2008 et de 50 % à partir de 2009

Note 8. Fonds dédiés

(en milliers d'euros)	Solde début 2007	Dotations	Reprises	Solde fin 2007
Sur contrats de recherche	12 010	13 734	- 12 010	13 734
Sur dons et legs affectés	1 860	1 709	- 1 860	1 709
Situation fin 2007	13 870	15 443	- 13 870	15 443

Note 9. Produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	2007	2006
Legs en cours	38 066	25 612
Conventions de recherche	30 372	28 528
Autres produits	7 753	10 910
Total produits constatés d'avance	76 191	65 050

Les produits constatés d'avance figurent au passif en application des principes de reconnaissance des revenus sur legs, d'une part, et des revenus sur contrats et conventions de recherche pluriannuels, d'autre part, présentés dans la note de description des Règles et méthodes comptables. Les produits constatés d'avance sur legs seront enregistrés en produits d'exploitation au fur et à mesure de la clôture des lots de legs concernés. Les autres produits constatés d'avance, destinés généralement à couvrir des dépenses de recherche futures engagées, seront enregistrés en produits d'exploitation selon les conditions contractuelles les régissant.

Annexe aux comptes de l'exercice

Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

Note 10. Produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Apport de l'État		
Subvention Recherche	48 054	47 998
Compte d'affectation spéciale	3 700	3 700
Institut de veille sanitaire	5 330	5 693
	57 085	57 392
Revenus des activités propres		
Redevances industrielles	39 018	45 771
Ventes et services	18 563	18 350
Centre médical	4 807	4 523
Ventes et prestations	3 325	3 335
Remboursements de salaires	4 911	5 223
Autres produits	5 519	5 270
Contrats et conventions	34 533	30 075
Contrats industriels de R&D	3 679	3 106
Conventions et contrats publics de recherche	13 514	10 390
Contrats européens et internationaux	10 674	8 955
Autres conventions et libéralités	6 666	7 624
	92 113	94 196
Mécénat et produits du patrimoine		
Mécénat	42 776	36 584
Dons	12 249	9 850
Complément privé du CAS	3 700	3 700
Taxe d'apprentissage	1 086	974
Legs (part inférieure à 300 K€)	19 741	17 060
Legs (transfert des produits exceptionnels)	6 000	5 000
Produits du patrimoine	3 786	4 689
Loyers	3 411	4 220
Produits agricoles	375	469
	46 562	41 273
Reprises sur provisions	6 882	3 991
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Contrats de recherche (fonds dédiés)	12 010	8 607
Transferts de charges	197	202
Total	214 848	205 661

Annexe aux comptes de l'exercice

Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

Note 11. Excédent financier

(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Produits financiers		
Revenus des participations	17 851	16 911
Autres intérêts et produits assimilés	60	188
Différences positives de change	172	167
Reprises sur provisions pour risques	268	90
Total	18 352	17 356
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	477	268
Intérêts et charges assimilées	27	20
Différences négatives de change	688	614
Total	1 192	903

Note 12. Excédent exceptionnel

(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Produits exceptionnels		
- Sur opérations de gestion		
Part des dons et legs > 300 000 €	17 061	9 857
Autres opérations de gestion	2 940	4 894
Reprises de provisions pour risque exceptionnel		17 000
- Sur opérations en capital	452	2 567
- Sur opérations financières		
Profits sur cessions titres de placement	52 435	31 657
Reprises de provisions sur titres de placement	28 778	24 697
Profits sur cessions titres de participation et reprises de provision	2 165	936
Total	103 832	91 608
Charges exceptionnelles		
- Sur opérations de gestion	1 813	5 459
- Sur opérations en capital	190	3 226
- Sur opérations financières		
Perte sur cessions titres de placement	68 046	32 132
Dotations aux provisions sur titres de placement	56	6 036
Perte sur cessions titres de participation et dotations aux provisions	336	359
Total	70 440	47 212

Note 13. Compte d'emploi des ressources

(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06	(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Emplois			Ressources		
Charges liées à la collecte de fonds			Ressources liées à la collecte de fonds		
Frais directs de recherche de fonds	3 396	3 114	Produits de la générosité du public	51 520	37 885
Appel à la générosité publique	2 417	2 254	Collectés en France	50 699	36 594
Traitement des dons	528	445	– Dons non affectés	7 596	5 774
Gestion des legs	451	416	– Dons affectés ⁽¹⁾	1 435	138
Frais de fonctionnement et autres charges	634	553	– Legs non affectés	25 295	27 018
Information et communication	444	408	– Legs affectés ⁽¹⁾	16 373	3 664
Frais de structure de la collecte	190	145	Collectés à l'étranger	822	1 291
			– Dons non affectés	11	22
			– Dons affectés ⁽¹⁾	174	153
			– Legs non affectés	637	552
			– Legs affectés ⁽¹⁾		565
			Mécénat d'entreprises	7 501	7 716
			Collectés en France	6 004	5 230
			– Dons non affectés	492	258
			– Dons affectés ⁽¹⁾	5 512	4 972
			Collectés à l'étranger	1 497	2 486
			– Dons non affectés	295	361
			– Dons affectés ⁽¹⁾	1 202	2 125
			Autres produits d'exploitation	27	16
			– Abonnements	16	13
			– Manifestations	11	3
Total charges liées à la collecte	4 030	3 667	Total ressources liées à la collecte	59 048	45 617
En pourcentage des montants collectés	6,8%	8,0%	dont :		
			– produits d'exploitation	41 580	35 460
			– produits exceptionnels	17 061	9 857
			– subventions d'équipement ⁽²⁾	407	300

(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06	(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Missions de l'Institut Pasteur	167 746	164 658	Subventions de l'État	57 085	57 392
Recherche	150 425	147 124	Redevances de brevets et licences	39 018	45 771
Actions de santé publique	13 857	14 204	Ventes, prestations et services divers	18 911	18 911
Enseignement	3 464	3 330	Conventions et contrats de recherche	34 670	30 133
Collecte de fonds	4 030	3 667	Collecte de fonds	41 580	35 460
Charges de structure	19 561	18 599	Loyers	3 411	4 220
Charges refacturées	7 835	8 886	Taxe d'apprentissage	1 086	974
Provisions	10 044	4 012	Reprises sur provisions d'exploitation	6 882	3 991
Engagements à réaliser	13 734	12 010	Report des ressources non encore utilisées	12 010	8 607
			Transfert de charges	197	202
Total charges d'exploitation	222 950	211 832	Total produit d'exploitation	214 848	205 661
Excédent d'exploitation			Déficit d'exploitation	- 8 102	- 6 171
Charges financières	1 192	903	Produits financiers	18 352	17 356
Excédent financier	17 160	16 453	Déficit financier		
Charges courantes	224 142	212 735	Produits courants	233 200	223 017
Excédent courant	9 058	10 282	Déficit courant		
Charges exceptionnelles	70 440	47 212	Produits exceptionnels	103 832	91 608
Excédent exceptionnel	33 392	44 396	– liés à la collecte de fonds	17 061	9 857
Excédent net de l'exercice	42 450	54 678	– hors collecte de fonds	86 771	81 751
			Déficit exceptionnel		
			Déficit de l'exercice		
Total	337 032	314 625	Total	337 032	314 625

(1) Les ressources affectées correspondent aux libéralités reçues, assorties par les donateurs d'une affectation à un thème de recherche ou à une destination précise :

Cancer	12 484 K€	Virologie	1 183 K€	Actions internationales	272 K€	Biologie cellul. et infect.	251 K€
Parasitologie	4 075 K€	Recherche scientifique	1 865 K€	Maladie cardio-vasculaire	257 K€	Neuroscience	115 K€
Immunologie	2 225 K€	Prix scientifique	1 422 K€	Maladie du cerveau Alzheimer	257 K€	Autres	288 K€

(2) Montants directement portés au passif du bilan en subventions d'équipement.

Annexe aux comptes de l'exercice

Autres informations

Note 14. Engagements hors bilan

Engagements donnés

> **M. Herzberg** : dans le cadre de sa participation dans la société Collectis, l'Institut Pasteur s'est engagé à verser à M. Herzberg, pour le suivi des activités de cette société dont elle est actionnaire, 2% des plus-values réalisées éventuellement lors de la cession des actions de la société Collectis; cet engagement est lié au fait que M. Herzberg continue à apporter son aide à la société Collectis pour toutes questions relevant de ses compétences jusqu'à la date de ladite cession.

> **Garantie pour le prêt de l'Agence française de développement à l'Institut Pasteur du Cambodge** – L'Institut Pasteur a conclu, en septembre 2006, une garantie à première demande à hauteur de 400 000 € pour le prêt consenti par l'Agence française de développement à l'Institut Pasteur du Cambodge concernant la construction d'un laboratoire P3.

> **Engagement de souscription au Fonds commun de placement à risque Bioam** : l'Institut Pasteur s'est engagé à souscrire au Fonds commun de placement à risque Bioam en septembre 2000 à hauteur de 1 000 000 €. Au 31 décembre 2007, 700 000 € ont déjà été versés et 300 000 € restent à verser et constituent donc un engagement hors bilan.

> **Engagement de souscription au Fonds commun de placement à risque BioDiscovery II** : l'Institut Pasteur s'est engagé à souscrire au Fonds commun de placement à risque BioDiscovery II en décembre 2004 à hauteur de 2 000 000 €. Au 31 décembre 2007, 1 000 000 € ont déjà été versés et 1 000 000 € restent à verser et constituent donc un engagement hors bilan.

> **Adhésion au Réseau thématique de recherche et de soins (RTRS) sur le handicap sensoriel** : l'Institut Pasteur subventionne ce réseau à hauteur de 400 000 € pour une durée de cinq ans, soit 80 000 € par an. Au 31 décembre 2007, 80 000 € ont déjà été versés et 320 000 € restent à verser et constituent donc un engagement hors bilan.

> **Adhésion au Réseau thématique de recherche avancée (RTRA) en infectiologie** : l'Institut Pasteur subventionne ce réseau à hauteur de 250 000 € pour une durée de cinq ans soit 50 000 € par an. Au 31 décembre 2007, 50 000 € ont déjà été versés et 200 000 € restent à verser et constituent donc un engagement hors bilan.

> **Droit individuel à la formation (DIF)** : le nombre d'heures créditées aux salariés de l'Institut Pasteur s'élève au 31 décembre 2007 à 112 174,89 heures.

Au 31 décembre, leur montant correspond à la valeur d'estimation nette initiale de chaque legs en cours, déduction faite des encaissements nets déjà réalisés.

Engagements reçus

Les engagements reçus sont exclusivement composés des legs et donations acceptés par le Bureau du Conseil d'administration et en cours de réalisation. Ces engagements reçus sont évalués de façon estimative pour leur montant net des frais de réalisation.

Au cours de l'exercice, ces engagements reçus ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Engagements reçus acceptés	Engagements reçus autorisés par l'administration	Total des engagements reçus
Solde au 1 ^{er} janvier 2007	38 088	37 65275 740	
Legs acceptés sur l'exercice	24 029		24 029
Legs autorisés par l'administration sur l'exercice	- 51 698	51 677	-21
Écart de réestimation par l'administration		193	193
Encaissements nets de l'exercice		-47 680	-47 680
Écart de réalisation sur legs terminés		3 996	3 996
Solde au 31 décembre 2007	10 419	45 838	56 257

Compte tenu des encaissements nets déjà effectués sur legs et donations encore en cours à la clôture (montants inscrits au bilan en produits ou charges constatés d'avance), le total potentiel des legs et donations à constater en résultat ou en fonds associatifs

(fonds propres et subventions d'investissements sur biens non renouvelables) sur les prochains exercices s'élève à 92 280 K€ calculés comme suit :

(en milliers d'euros)

Total des engagements reçus à la clôture (hors bilan ci-dessus)	56 257
Plus : produits constatés d'avance au bilan (encaissements nets des legs en cours)	38 065
Moins : charges constatées d'avance au bilan	-2 042
Total estimé des legs et successions acceptés et en cours de réalisation	92 280
Dont :	
– produits à constater dans les résultats futurs	92 280
– montants à inscrire en fonds propres	0
– montants à inscrire en subventions d'investissement	0

Renseignements comparatifs concernant les legs :

(en milliers d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
Hors Bilan - Flux annuels					
Legs acceptés par le Bureau du Conseil d'administration (y compris les modifications postérieures)	49 315	20 800	35 444	40 193	24 029
Legs numérotés ayant reçu l'autorisation de l'administration compétente	65 075	18 256	28 150	35 445	51 677
Effets en compte de résultat					
Part des legs terminés affectée à l'exploitation	14 612	24 383	27 373	21 952	25 741
Part des legs terminés portée en produits exceptionnels	13 247	37 459	53 555	9 846	16 565
Legs et successions acceptés et en cours de réalisation au 31/12 de chaque année (analyse ci-avant)					
	149 503	116 298	79 152	99 749	92 280

Note 15. Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction.

Le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées, y compris les droits d'inventeurs perçus, s'est élevé pour l'exercice 2007 à 1 405 637 €.

Par ailleurs, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages

en nature se sont élevés, pour l'exercice 2007, à 394 236 €, soit :

– Mme Alice DAUTRY, Directrice générale	173 034 €
– M. Marc MORTUREUX, Directeur général adjoint ressources	168 272 €
– M. Bernard DUJON, Directeur général adjoint scientifique	52 930 €

Note 16. Effectif des salariés au 31 décembre 2007

	Femmes		Hommes		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Chercheurs	251	234	281	276	532	510
Ingénieurs, techniciens, administratifs	898	890	446	447	1 344	1 337
Total	1 149	1 124	727	723	1 876	1 847

Rapports du Commissaire aux Comptes

Rapport général

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- > le contrôle des comptes annuels de l'Institut Pasteur, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
 - > la justification de nos appréciations ;
 - > les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- a. Votre fondation tire une partie significative de ses ressources des dons, successions et donations qui lui sont faits. Les traitements comptables détaillés appliqués à ces différentes libéralités sont précisés dans le chapitre de l'annexe consacré aux règles et méthodes comptables et les montants en jeu sont analysés dans les notes 10 (Produits d'exploitation), 12 (Excédent exceptionnel) et 14 (Engagements hors bilan) de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe ainsi que leur conformité à la réglementation comptable française en vigueur telle que précisée, le cas échéant, par les statuts de la fondation et nous sommes assurés de leur correcte application.
- b. Dans le cadre de son activité, votre fondation détient des positions sur titres. Les sections de l'annexe consacrées aux règles et méthodes comptables applicables aux Immobilisations financières, aux Titres de placement stables et aux Valeurs mobilières de placement, ainsi que les notes 2 (Immobilisations financières) et 3 (Titres de placement stables et valeurs mobilières de placement) de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables de classement et d'évaluation relatives à ces positions

et vous informent sur leur nature et leurs montants. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application des méthodes retenues. Nous avons également mis en œuvre les travaux nécessaires pour nous assurer que les provisions sur titres sont évaluées de façon satisfaisante.

c. Votre fondation constitue des provisions destinées à faire face aux risques et charges identifiés (note 7 de l'annexe), en fonction de sa meilleure estimation des coûts potentiellement encourus. Dans le cadre de notre appréciation de ces provisions, nous avons examiné les éléments d'information sur lesquels ces estimations sont fondées. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables ou des évaluations qui en résultent. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2008

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Riou

Rapports du Commissaire aux Comptes

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2007

Aux membres du Conseil d'administration
et aux membres de l'Assemblée

Institut Pasteur
25-28 rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre
Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions
réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle
d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base
des informations qui nous ont été données, les caractéristiques
et les modalités essentielles de celles dont nous avons été
avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-
fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6
du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache
à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes profession-
nelles applicables en France; ces normes requièrent la mise
en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance
des informations qui nous ont été données avec les documents
de base dont elles sont issues.

Conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune
convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article
L.612-5 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution
des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices
antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

> Convention conclue avec l'État

Aux termes d'une convention cadre signée le 8 février 2005
et organisant sur trois ans les conditions d'octroi des subventions,
le montant de la subvention accordée par le ministère
de la Recherche à l'Institut Pasteur de Paris au titre de l'année
2007 s'élève à 48 054 334 euros TTC.

> Convention conclue avec la société Texcell SA

Aux termes d'un contrat de location d'éléments d'exploitation
en date du 26 juillet 2005, il est convenu que la société
Texcell SA verse à l'Institut Pasteur une redevance égale à
10 % HT du résultat courant avant impôts dégagé par Texcell SA.
Cette convention a pris fin lors de la cession, le 3 octobre 2007,
à la société Texcell SA, des éléments incorporels constitutifs
du fonds, composés des marques « Texcell » et des méthodes
et procédés permettant l'exploitation de l'activité du laboratoire.

Les produits comptabilisés au titre des redevances pour la période
du 1^{er} janvier 2007 au 30 septembre 2007 s'élèvent à 32 600 euros
pour 2007. Par ailleurs, le prix de cession des éléments incorporels,
encaissé sur l'exercice clos au 31 décembre 2007, s'est élevé
à 100 000 euros HT.

> Convention conclue avec Pasteur Médiavita

Institut Pasteur a encaissé 20 000 euros sur l'exercice clos au
31 décembre 2007 au titre du protocole signé le 1^{er} juin 2004
relatif à l'émission d'obligations convertibles au bénéfice de
l'Institut Pasteur, ramenant ainsi la dette de Pasteur Médiavita
envers Institut Pasteur à 63 441 euros.

> Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées par votre Fondation à ses dirigeants
conformément à leur contrat de travail et aux dispositions
de l'accord d'entreprise s'élèvent respectivement à 173 034 euros
pour Madame Dautry (directrice générale), 168 272 euros pour
Monsieur Mortureux (directeur général adjoint ressources)
et 52 930 euros pour Monsieur Dujon (directeur général adjoint
scientifique) au titre de l'exercice 2007.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2008

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Riou

Conception Réalisation :
Lowe Stratéus

Crédit photos
© Institut Pasteur



Institut Pasteur
Direction de la Communication
et du Mécénat
25-28 rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15
www.pasteur.fr